



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

énergie photovoltaïque

Question écrite n° 20119

Texte de la question

M. Marc Le Fur attire l'attention de M. le ministre du redressement productif sur la situation de l'industrie solaire en France. En 2012, l'industrie solaire a ralenti de manière très significative. Les raccordements des nouvelles installations ont diminué de plus d'un tiers. *A contrario*, sur cette même période, l'Allemagne, quant à elle, a raccordé six fois plus de nouvelles installations que la France. Aujourd'hui le photovoltaïque produit 0,5 % de l'électricité en métropole. Il lui demande quelles mesures il entend mettre en œuvre pour soutenir et améliorer la compétitivité de cette industrie d'avenir.

Texte de la réponse

La part d'énergie électrique issue de l'industrie solaire équivalait à plus de 4 200 MW au second semestre 2013. La France est donc en avance sur les objectifs issus de la programmation pluriannuelle des investissements électrique (PPI) qui sont de 1 100 MW installés fin 2012 et 5 400 MW en 2020. Toutefois, afin de relancer la filière photovoltaïque dans un contexte de situation économique difficile, plusieurs mesures d'urgences en faveur de la filière ont été mises en oeuvre depuis 2013. Ces mesures, qui ont concerné l'ensemble des installations photovoltaïques ont notamment revalorisé les tarifs d'achat et à lancer les appels d'offres pour les diverses tailles d'installation. Par ailleurs, le projet de loi relatif à la transition énergétique pour la croissance verte prévoit différentes mesures qui auront un impact favorable sur la filière, telles que l'augmentation des objectifs de la part des énergies renouvelables de la consommation finale brute d'énergie, (passage de 23 % en 2020 et à 32 % en 2030), la révision des mécanismes de soutien avec l'introduction du complément de rémunération et l'ouverture du capital des sociétés de projet de production d'énergie renouvelable aux riverains ou aux collectivités locales du territoire.

Données clés

Auteur : [M. Marc Le Fur](#)

Circonscription : Côtes-d'Armor (3^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 20119

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : Redressement productif

Ministère attributaire : Écologie, développement durable et énergie

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [5 mars 2013](#), page 2442

Réponse publiée au JO le : [9 décembre 2014](#), page 10304